



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
RHÔNY VISTRE VIDOURLE

MEMO « TRI »



CARTONS

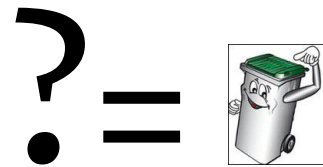
*Encore trop de cartons bruns sont retrouvés dans les bacs jaunes.
Attention : Ces cartons doivent être apportés en déchetterie.*



Seulement les emballages cartonnés

- suremballage en carton
- boîtes en carton de céréales, gâteaux
- briques alimentaires
- cartons de lessive
- petits cartons ou protections en carton

Ne pas mettre :
cartons souillés ou gras
Jeter les dans votre poubelle habituelle.



Un doute, jetez dans votre bac
d'ordures ménagères !



En 2013, **169 tonnes** de refus de tri

En 2014, **200 tonnes** de refus de tri

Il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour être
performant en tri sélectif !

La collectivité bénéficie d'une filière spéciale
pour le recyclage des emballages en cartons
bruts.